

UNION POUR VERSAILLES

La mémoire: un droit collectif et un devoir pour toutes les générations

A l'image du pays tout entier, Versailles compte de trop nombreuses victimes de l'Histoire. Les plus de 2000 noms inscrits sur notre Monument aux morts et sur les plaques commémoratives disséminées en ville attestent de l'immense sacrifice des Versaillais. Le devoir de mémoire nous impose de ne pas les oublier. C'est pourquoi depuis de nombreuses années, la Ville de Versailles, en partenariat avec le Comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre, s'engage fermement pour le maintien du souvenir de ces hommes et femmes qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Onze commémorations annuelles sont célébrées chaque année au Monument aux morts. Des cérémonies au cours desquelles les autorités rendent hommage à toutes les victimes qu'elles soient militaires, déportées, résistantes ou civiles.

Le devoir de mémoire: une histoire de générations? Non, mais l'Histoire pour toutes les générations. Au-delà de ces ren-

dez-vous calendaires, de nombreuses actions sont entreprises chaque année pour rendre hommage à ces morts tombés pour la France: expositions, activités artistiques organisées avec les écoles, concours, rencontres intergénérationnelles, conférences données par nos anciens combattants... À ce titre, on rappellera l'exposition des déportés de 2015, celle des «Aumôniers dans la grande guerre» organisée en 2016 et «Versailles aux lendemains de la victoire de 1918» qui se tiendra du 2 au 19 novembre prochains. Une exposition qui fait émerger des souvenirs enfouis dans les greniers des Versaillais et des archives, et qui racontent les années d'après-guerre. Une belle initiative qui permettra aux enfants de comprendre une époque qui s'éloigne toujours plus de leur.

Depuis deux ans, sur demande, les professeurs peuvent se rendre avec leurs élèves sur le Monument aux morts et bénéficier d'une présentation complète du site.

Par ailleurs, lors des expositions, un espace est réservé aux enfants pour la présentation de leurs travaux sur le devoir de mémoire. Une aide leur est égale-

ment apportée dans leurs recherches historiques. De plus en plus de classes sont ainsi intégrées à nos manifestations. Le collège Pierre de Nolhac a créé une association d'élèves pour suppléer les porte-drapeaux lors des cérémonies. Les concours sur le devoir de mémoire mobilisent l'ensemble des établissements scolaires. Celui «Des petits artistes de la mémoire», réservé aux classes de CM1 et CM2, a récompensé nos élèves du premier prix départemental en 2016 et d'un second prix en 2017.

Ces rencontres entre les générations assurent la relève de cette noble mission. À l'occasion du centenaire de l'Armistice, la Ville rendra un hommage tout particulier les 10 et 11 novembre prochains: en plus d'une cérémonie nocturne organisée par les scouts au cimetière des Gonards, une prise d'armes militaire inédite aura lieu au Monument aux morts en présence de nombreux élèves.

L'Histoire, véhiculée par la mémoire, est la digue la plus solide, la plus résistante pour éviter de nouvelles vagues de haine, d'exclusion, d'injustice inspirées de méfaits passés.

La majorité municipale

LE PROGRÈS POUR VERSAILLES

Si Versailles m'était conté

Préserver l'identité, l'environnement et la qualité de vie cela est essentiel pour dynamiser une ville et les décliner à travers ses quartiers est un enjeu majeur.

Ainsi, le quartier Bernard de Jussieu, va être réhabilité à partir du 1^{er} trimestre 2019 et à l'occasion de ces travaux, une opération assez unique va avoir lieu: «amener l'art au cœur de l'espace public» avec un projet artistique mené par l'agence Quai 36 production. Cette agence a déjà œuvré pour notre Ville notamment sur le site de la Gare de Chantiers.

Elle va donc, par l'intermédiaire de plusieurs artistes internationaux, couvrir plusieurs façades du quartier Bernard de Jussieu de fresques en créant une singularité par bâtiment avec son art urbain.

Nous saluons donc cette belle initiative, qui permettra de faire connaître le Street Art dans ce quartier, et à l'ensemble des versaillais de le redécouvrir.

Cependant, nous tenons tout de même à mentionner que des projets de ce type devraient aussi avoir lieu dans d'autres quartiers (ayant la même configuration que celui de Bernard de Jussieu ou tout aussi éloigné du centre de la Ville) afin que l'ensemble des habitants de Versailles se sentent heureux d'y vivre. Veiller à faire que l'ensemble des quartiers de Versailles deviennent attractifs et qu'ainsi notre Ville rime avec qualité de vie pour tous ses habitants.

Par ailleurs, un autre sujet nous a été remonté, celui de la circulation qui a été particulièrement difficile à Versailles, lors de la Ryder Cup. Il serait nécessaire que la Mairie prenne en compte les désagréments subis par les automobilistes et limite le désordre lors de prochains événements qui se dérouleront dans la Ville ou dans les communes voisines.

Nous avons, sur notre belle cité, bon nombre de touristes, qui peut être ne connaissent pas les vieux quartiers de Versailles, ne serait-il pas judicieux de faire

une communication à la sortie des gares avec des documents fléchés les invitant à les découvrir.

Pour finir, nous restons vigilants sur l'appel d'offre qui a été lancé pour le Palais des Congrès et souhaitons que le choix qui sera fait par la commission, permette de faire rayonner notre Ville à travers le monde, grâce à une utilisation de qualité et non uniquement de rentabilité

Le Progrès pour Versailles

Georges Blanchet

Serge Defrance

Carmise Zenon

Parti Socialiste & DVG

Twitter: @progres2014

Contact: progrespourversailles@gmail.com

<http://leprogrespourversailles.blogspot.fr>

<https://www.facebook.com/www.leprogrespourversailles.fr>

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VERSAILLES BLEU MARINE

Chères Versaillaises,
Chers Versaillais,

A l'heure où la politique, dans son sens le plus noble, semble être de plus en plus éloignée des Français, il est, à l'échelon local, une strate supplémentaire à celle des communes: la « communauté d'agglomération ».

Ainsi, Versailles Grand Parc regroupe 19 communes, est dotée d'un budget de 200 millions d'Euros et fonctionne avec 83 élus et près de 250 agents.

La gouvernance de cette communauté de communes est assez abstraite pour les administrés qui pour beaucoup en ignorent les domaines de compétences et ce, malgré des communications couteuses.

Cette strate a été conçue pour optimiser, rationaliser et mutualiser les actions, les décisions et les dépenses des communes. C'est en tous cas la philosophie.

Seulement voilà, après des années de mise en place, il est impossible d'en mesurer les effets sur le plan financier. Cette couche du millefeuille territorial est elle rationnelle? A-t-elle permis aux communes de faire des économies? A-t-elle permis de réaliser des

actions que, seules, des communes n'auraient pas pu faire?

Certes, il est des évidences qui semblent plaider pour cette instance mutualisée, comme la collecte des déchets par exemple. En revanche, on peut légitimement s'interroger sur le résultat économique de cette entité. Les effectifs des personnels des mairies n'ont pas baissé, le nombre d'élus rémunérés est important, les frais de fonctionnement sont lourds... pour quel résultat? Les Versaillais et les autres habitants des communes de Versailles Grand Parc ont-ils fait des économies?

Car n'oublions pas que la France est championne, sans doute du monde, de la complexité administrative et du nombre d'élus par habitant: plus de 600.000 élus, soit 1 pour 100 habitants!

Il nous semblerait indispensable d'avoir un bilan objectif chiffré (et non un bilan « politique », sujet à subjectivité) de la valeur ajoutée de cette communauté de communes. La question a déjà été posée en Conseil Municipal à Versailles, mais aucune réponse n'a été apportée.

N'oublions pas que l'Etat réduit et conti-

nua à réduire les dotations en faveur des communes. En clair, les villes vont devoir continuer à faire autant mais avec moins d'argent, à moins d'augmenter les impôts, ce qui n'est évidemment pas souhaitable (même s'ils augmentent mécaniquement, sans pour autant que le taux soit relevé car la base, elle, augmente). Peut-être que des économies doivent être réalisées...

A l'échelle de la France, d'aucuns, de gauche comme de droite, ont dénoncé, dans des rapports très officiels et publics le gaspillage d'argent en mettant en cause directement les communautés de communes et en le chiffrant à 15 milliards de dépenses en trop, notamment sur les frais de personnel. Pire, une opacité règne sur la réalité des dépenses et sur les moyens de les « cacher ». Alors, quand saura-t-on la vérité sur la rationalité opérationnelle et financière de Versailles Grand Parc? Car, nous ne le rappellerons jamais assez: cet argent est le notre, le votre.

Thierry Perez
Versailles Bleu Marine
contact@rassemblement-national78.fr
06 26 82 06 45

VERSAILLES 90 000 VOISINS

Selon une source municipale bien informée, le nuage de pollution s'arrêterait aux octrois

A l'heure où le GIEC publie son rapport sur le changement climatique et alors que les alertes se multiplient de toutes parts, la majorité municipale continue de faire l'autruche sur un sujet central. La pollution de l'air est une notion totalement absente de la politique de la ville. Aucune mention sur le site municipal, aucun dispositif d'information, aucune stratégie ni plan d'action. Au-delà des postures et des effets de manche qui peinent à masquer le manque d'ambition, il est urgent que la ville engage des actions concrètes.

La première consiste à se doter d'un tableau de bord et d'outils de mesure. La ville est aujourd'hui dans le brouillard! Une seule borne Airparif est déployée à Versailles (rue de Limoges) et elle ne mesure que la teneur en dioxyde d'azote (NO²). La pollution à l'ozone et aux particules fines est absente des écrans radar. Ces polluants provoquent une augmentation des affections respiratoires (bronchiolite, rhino-pharyn-

gite, asthme, etc.), des irritations oculaires ou une baisse des défenses de l'organisme. Selon Airparif, en 2017, 1 parisien sur 2 est exposé au dépassement de la valeur limite en NO². Les versaillais seraient ils miraculeusement épargnés? En matière de mode de transport, les informations sont également très partielles.

Un meilleur contrôle est nécessaire: contrôles de vitesse renforcés notamment sur l'axe traversant nord/sud (N186) très emprunté par la circulation de transit, verbalisation accrue des poids lourds et autocars ne respectant pas la réglementation, vérification de l'effectivité des limitations de vitesse sur les axes autoroutiers encerclant la ville (A13, A12, A86) et mesures visant à décourager la circulation de transit. Parallèlement, le ville doit accélérer ses actions en faveur en faveur du vélo et des piétons: aménagement des carrefours, amélioration des liaisons entre communes/autoroutes à vélo, multiplication des parkings (x3), extension des zones 30, création de zones 20. La part du vélo dans nos déplacements est ridicule en comparaison de celle qu'il occupe chez nos voisins nor-

diques (jusqu'à 45%). L'auto-satisfaction n'est plus de mise! La ville gagnerait aussi à encourager les projets de logistique urbaine décarbonée (petits camions de livraison électriques) et les expérimentations de start up innovantes, en lien avec le pôle Vedecom et le plateau de Saclay.

Au-delà, l'agglomération versaillaise doit rejoindre la zone à faible émission (ZFE) du Grand Paris, dont le périmètre s'arrête à l'A86! Visant à interdire l'accès aux véhicules les plus polluants, ce dispositif repose sur les vignettes Crit'air. 200 villes européennes, notamment italiennes et allemandes, en sont dotées. Les modalités et la progressivité de la mise en œuvre devraient être débattues. Mais il faut agir et vite. Versailles ne peut rester un havre de paix pour les véhicules les plus polluants.

Gaspar Masson
gasparmasson.versailles@gmail.com
Benoit de Saint-Sernin
benoit.desaintsernin@versailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VERSAILLES FAMILLES AVENIR

L'espace Richaud interdit aux enfants en poussette!

Notre groupe politique est particulièrement attaché à la démocratie participative.

Concrètement, nous pensons que l'ensemble des citoyens doit participer aux décisions politiques ayant une incidence sur leur vie ou leur cadre de vie. Leur opinion, leur avis doit également être pris en compte par la municipalité. C'est pourquoi nous avons décidé d'ouvrir ces colonnes à tout citoyen désireux d'exprimer une difficulté, un problème avec une administration municipale ou des difficultés dans un quartier de Versailles.

Vos interventions qui ne doivent pas excéder 2 500 signes espaces comprises doivent être envoyées à l'email ci-dessous.

Nous commençons ce mois-ci avec une contribution de jeunes parents qui ont été empêchés de visiter avec un enfant en bas âge en poussette l'exposition Les Armes savantes.

Notre groupe s'offusque du sigle scandaleux apposé sur la porte d'entrée de l'es-

pace Richaud signalant l'interdiction des enfants en poussette mise sur le même plan que l'interdiction des chiens. Cela est parfaitement représentatif de la mentalité discriminatoire « anti-enfant » de l'actuelle équipe municipale de Versailles qui s'est positionné à plusieurs reprises dans ce sens lors des conseils municipaux.

Contribution de M^{me} *** :

« L'espace Richaud est un lieu d'expositions culturelles, récemment refait à neuf, où tout a été prévu pour le passage des fauteuils roulants : des espaces larges, une pente pour la marche, l'ascenseur XXL... »

À l'entrée de l'exposition, sur la première porte vitrée, il y a une série de pictogrammes que vous avez déjà peut-être aperçue, où, à côté des rollers, de la cigarette et du chien barrés, il y a aussi celui de la poussette barrée. Donc les fauteuils roulants peuvent passer mais les poussettes non.

Jeunes parents, même quand l'exposition est déserte, vous êtes priés de laisser votre poussette sur le côté, de réveiller le petit qui y dormait peut-être, à vous de vous débrouiller ensuite pour continuer de visiter l'exposition tant bien que mal avec bébé dans les bras ou dans le dos.

J'en ai fait récemment l'expérience avec un petit de 18 mois et très sincèrement je vous la déconseille, car à la sortie le souvenir que je gardais de l'exposition Les Armes savantes, c'était un fameux mal de dos.

Enfin, si vous parlez de cette interdiction à un surveillant de l'exposition en espérant faire remonter l'information, vous recevrez peut-être comme moi pour réponse un : « Oui mais l'enfant c'est vous qui l'avez voulu. »

Jeunes parents, vous voilà maintenant avertis, il vous faudra attendre 3-4 ans, que votre petit marche droit, avant de pouvoir profiter à nouveau des expositions à l'espace Richaud.

Je remercie M. Fabien Bouglé et l'équipe de Versailles Familles Avenir de m'avoir laissée m'exprimer à ce sujet pour (re)demande à M. le Maire de Versailles de revenir sur cette interdiction, les parents d'enfants en bas âge ayant le droit aussi à l'accès à la culture. »

Fabien Bouglé - Valérie d'Aubigny
06 82 86 22 14

versaillesfamillesavenir@gmail.com

Assistez au prochain conseil municipal
le 15 novembre 2018 à 19 h.

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VERSAILLES

LES EXPOSITION DU SAMEDI 15 SEPT.
AU DIMANCHE 9 DÉC. 2018

ARMES

SAVANTES

350 ANS D'INNOVATIONS MILITAIRES À VERSAILLES

ESPACE RICHAUD
78 BD DE LA REINE, VERSAILLES
DU MERCREDI AU DIMANCHE DE 12H À 19H
ENTRÉE 5€
ENTRÉE LIBRE POUR LES -26 ANS

nexter K.I.N. D'S
Musée de l'Armée Invalides
ecpa AGENCE OMBRES DE LA DÉFENSE
GUERRES Histoire
L'oeil
Enlarge your Paris
VERSAILLES.FR